

COMMUNIQUE DU SI AEP AUMONT-LA CHAZE-JAVOLS

Suite à un incident technique majeur sur la station de traitement de l'eau de LASBROS desservant une grande partie des communes d'Aumont-Aubrac, La Chaze de Peyre, Javols un arrêté portant restriction d'usage pour l'eau destinée à la consommation humaine a été pris par le Président du Syndicat d'adduction d'eau potable . Cet arrêté a été affiché dans les mairies et dans les villages concernés.

Ces difficultés dues à une eau très difficile à traiter d'où une station très complexe à gérer expliquant cette situation.

Les membres du syndicat, conscients des perturbations et désagréments que cette situation entraîne présentent leurs excuses aux usagers et font le nécessaire pour qu'un retour à la normale s'effectue dans les meilleurs délais.

Le Président du SIAEP Aumont-La Chaze-Javols